
1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : **DP 300**

Description du produit : **Solvant dégraissant.**

Fournisseur : **ITECMA sprl**
Rue Dieudonné Lefèvre 2 bte 9
1010 BRUXELLES

Téléphone : **00 32 (0) 2 425 82 78**
Fax : **00 32 (0) 2 425 03 54**
Mail : **admin.@itecma.be**

2. DETERMINATION DES RISQUES

Ce produit est classé dangereux, au sens des directives 1999/45/CE ou 67/548/CEE (voir rubrique 15).

CLASSIFICATION: Xn - 65 R66

Dangers pour la santé **Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**

Dangers physico-chimiques **Le produit peut dégager des vapeurs qui forment des mélanges inflammables qui peuvent flasher ou exploser en cas d'ignition ou par décharge électrostatique.**

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition : **Mélange complexe de solvants hydrocarbonés**

COMPOSANTS CONTRIBUANT AUX DANGERS :

Nom chimique :	N° CAS :	Concentration :	Phrases R :
Naphta lourd hydrotraité	64742-48-9	> 95 %	R65/66
Teneur en benzène < 0.1 %			

4. MESURES DE PREMIER SECOURS

Consignes générales : **emmener si nécessaire le sujet à l'air frais, ôter les vêtements contaminés**

Inhalation : **emmener si nécessaire le sujet à l'air frais,**

Contact avec la peau : **bien laver à l'eau et au savon**

Contact avec les yeux : **laver les yeux sous l'eau courante, paupières maintenues ouvertes**

Ingestion : **Ne pas faire vomir, appeler un médecin**

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction recommandés :	Poudre polyvalente, mousse, CO2.
Moyens d'extension contre-indiqués :	Eau
Risques spécifiques inhérents au produit lui-même, aux produits de décomposition, aux gaz qui en résultent :	Combustible. Les produits de combustion CO, CO2, les fumées et vapeurs sont dangereux
Équipement spécial de lutte contre les incendies :	ne pas inhaler les gaz d'incendie; en cas d'incendie, porter un respirateur autonome

6. MESURES APRES FUITE OU DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection individuelle :	porter une protection adaptée selon § 8 ; tenir les personnes non protégées à distance. Éliminer les sources d'ignition. Ne pas fumer.
Protection de l'environnement :	empêcher la pénétration du produit dans le sol ou les eaux de surface
Procédé de nettoyage :	les déversements importants doivent être contenus et pompés dans des conteneurs, éliminer le résidu avec un matériau absorbant (p.e. sable, sépiolite), mettre au rebut conformément aux réglementations locales.

7. STOCKAGE ET MANIPULATION

Manipulation :	Ne pas manipuler près d'une flamme nue ou d'une source de chaleur ou d'ignition. En cas de dépotage utiliser une mise à la terre appropriée pour éviter l'accumulation d'électricité statique. En cas d'incendie, refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation d'eau.
Stockage :	stocker à température ambiante dans l'emballage d'origine bien fermé, éviter tout contact avec les agents oxydants forts.

8. CONTROLE D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations complémentaires concernant l'agencement des locaux :	prévoir une bonne aération des locaux
Limites des composants par rapport aux paramètres de contrôle du poste de travail :	VLEP 1200 mg / m3
Protection individuelle	
Protection respiratoire	suivant les conditions d'exposition potentielles. En cas de risque d'exposition au-delà de la VLE porter un EPI respiratoire.
Protections des mains	gants en cas de manipulation prolongée du produit.
Protection des yeux	lunettes en cas de risques de projections.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme :	liquide
Couleur :	orangée
Odeur :	légère
Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	> 160 ° C
Point éclair :	62 ° C (NFT 60103 - ASTM D 56 - ISO 3679)
Température d'Auto Inflammabilité :	> 200 ° C
Propriétés explosives	
Limites d'explosivité :	Inférieure : 1% supérieure : 7 %
Propriétés oxydantes :	
Densité à 25° C :	environ 0.78 g/m3
Solubilité dans l'eau à 20° C :	non
pH du produit pur à 20° C :	non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	produit stable - éviter les températures élevées
Matériaux à éviter :	agents oxydants
Produits dangereux de décomposition :	aucun
Autres informations :	aucune

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Inhalation :	à haute concentration les vapeurs sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires et peuvent provoquer des migraines.
Contact avec les yeux :	irritation sans risque de lésion.
Contact avec la peau :	faiblement irritant.
Ingestion :	l'aspiration de faibles quantités dans les poumons par ingestion ou vomissements peut provoquer des broncho-pneumonies ou des oedèmes pulmonaires. DL50 > 15 000 mg/Kg

12. DONNEES ECOLOGIQUES**ECOTOXICITE**

Produit -- N'est pas susceptible d'être nocif pour les organismes aquatiques.

PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Biodégradation: Susceptible de se biodégrader facilement.

Oxydation atmosphérique: Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

Comportement dans l'environnement :

Ce produit est un Composé Organique Volatil.

13. CONSIDERATION SUR LA MISE AU REBUT

Produit :

doit être mis au rebut par des moyens spécifiques, p.e. une incinération adaptée, conformément aux réglementations locales. Code de déchet européen: 08 XX XX

Emballages:

Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux.
Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié..

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

Non réglementé pour les transports terrestres (ADR/RID), maritimes (IMDG) et aérien (IATA)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage conformément aux directives CEE 1999/45/CE et ses adaptations et 2004/73/CE

Symbole : **Nocif -Xn**

Phrases R : **R65 Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.**
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases S : **S 23 Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.**
S 24 Eviter le contact avec la peau.
S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Statut réglementaire et lois et réglementations applicables

Conforme aux exigences nationales/régionales suivantes en matière d'inventaire chimique: AICS, IECSC, DSL, EINECS, ENCS, KECI, PICCS, TSCA

Directives et Règlements UE applicables:

Directive 1999/13/CE relative à la limitation des émissions de composés organiques volatils (COV), telle qu'amendée.

Lois et réglementations nationales:

Maladies à caractère professionnel: n°601- Maladies professionnelles: n°84

Installations classées, sites enregistrés et autorisés: 1433, 1434

16. AUTRES INFORMATIONS :

Liste des phrases de risques figurant dans les rubriques 2 et 3 de ce document :

R65 ; Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 ; L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ne sont donc pas une garantie pour certaines propriétés. Il est de la responsabilité des utilisateurs de notre produit de respecter les lois et réglementations en vigueur.